



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION

L'organisation en 2023.....	page 4
Bilan comptable et budget prévisionnel.....	page 5
Les temps forts de l'association.....	page 7
Les chiffres clés.....	page 9

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Mission d'intérêt public.....	pages 10-11
Domaines d'intervention.....	page 12
Témoignage Alexandre Da Dalt.....	page 13
Nos interventions.....	pages 14-17
Gavaudun, le patrimoine comme ADN.....	page 18
Thézac, habiter ici, ensemble.....	page 19
Bazens, une mairie dans un château.....	page 20
Brax, anticiper l'urbanisation.....	page 21
Miramont de Guyenne, l'école de demain.....	page 22
EPCI, pays et syndicats, de solides partenariats.....	page 23
RURAL Studio 47.....	pages 24-25

CONSEILLER LES PARTICULIERS

L'architecture partout et pour tous.....	pages 26-27
Des conseils gratuits pour concevoir un projet...pages	28-29
France Renov Vallée du Lot, un service public.....pages	30-31

SENSIBILISATION

Transmettre et partager.....	pages 32-23
Anticiper grâce à la formation.....	page 34
Archistoire@.....	page 35
De places en villages.....	page 36
L'architecture pour tous.....	page 37
Enquête de satisfaction 2022.....	page 38
Merci à nos 251 adhérents.....	page 39

■ ÉDITO

Sobriété foncière, l'avenir est dans le projet global !

On le sait déjà : préserver les terres naturelles, agricoles et forestières en tant que réservoirs de carbone, permettra de ralentir l'augmentation des gaz à effet de serre et donc de retarder le processus de réchauffement climatique.

On le fait déjà : la mise en place actuelle de PLU et PLU I sur le Lot-et-Garonne a intégré l'optimisation des usages du foncier. Et à y regarder de plus près, nous agissons déjà pour la sobriété foncière sans parfois nous en rendre compte, en effet :

Quand nous recyclons une bâtisse ancienne pour la transformer en équipement public ;

Quand nous réhabilitons une vieille école plutôt que de construire une neuve ;

Quand nous remployons un ensemble immobilier pour faire un ou plusieurs logements ;

Quand nous choisissons de désimpermeabiliser une place de village, et d'y planter des arbres nous sommes en fait déjà en train de répondre à cet objectif de sobriété foncière.

—
"... Reste que ce sera bien le projet global qui nous permettra de l'atteindre rapidement et efficacement..."
—

Reste que ce sera bien le **projet global et cohérent**, qu'il soit **communal ou intercommunal**, qui nous permettra de l'atteindre rapidement et efficacement.

Pour dépasser l'impasse des diktats quantitatifs du ZAN, pour vous accompagner dans la mise en œuvre d'un tel projet, pour faire le choix de la qualité du cadre de vie, pensez au CAUE47 !



Nathalie HERARD
Directrice du CAUE 47



Jean-Jacques MIRANDE
Président du CAUE 47
Conseiller Départemental

L'ASSOCIATION CAUE DE LOT-ET-GARONNE

Espace d'échanges & de conseils

Le CAUE est une association créée par la loi sur l'architecture de 1977 qui dispose de statuts types, applicables à tous les CAUE, définis par décret du 9 février 1978.

« Il (le CAUE) est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet de paysage, d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement (...). »

Extrait de l'article 2 du décret n°78-172 du 9 février 1978

251
ADHÉRENTS
EN 2022

+8,4%
par rapport
2021 

LE CAUE47, ORGANISATION EN 2023

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Direction

Nathalie HÉRARD
Architecte-urbaniste (temps plein)

Conseillers architecture urbanisme - paysage

Alexandra ACED
Architecte (2 j./s)
Christophe BROICHOT
Architecte-urbaniste (2 j./s)
Lucie CHARLES
Paysagiste (tps plein)

Pascal DELPRAT
Architecte (2 j./s)
Rosemarie DUCROCQ
Architecte-chargée d'étude (tps plein)
Gwénaél TANGUY
Architecte-paysagiste (2j/s)

Conseillers FRANCE RENOV'

Rémi CONDOTTA
Conseiller en énergie (tps plein)
Rachid EL KAOURI
Conseiller en énergie (tps plein)
Alexandre MARESTIN
Conseiller en énergie (tps plein)

Administratifs

Fanny MARCATI
Communication & Sensibilisation
(tps plein)
Valérie RIVES
Secrétaire (4 j./s)

Hors effectif 2023 (en CAUE sur 2022)

Virginie ALBIRA
Architecte-paysagiste (1 j./s)
Danielle CHANFREAU
Assistante de Direction (tps plein)
Sandie ESCALANTE
Paysagiste (1 j./s)
Chloé LAMBERT
Paysagiste (tps plein)
Camille LE GAL
Architecte-Chargée de mission
(mai, juin, juillet - tps plein)

Stagiaire en 2022

Léa SEYNAEVE, étudiante en 2^{nde}
année Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Toulouse

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 01/01/2023

Président

Jean-Jacques MIRANDE
Conseiller départemental
du canton d'Agen 4

Représentants des collectivités locales

Philippe BOUSQUIER
Conseiller départemental
du canton du Confluent
Arnaud DEVILLIERS
Conseiller départemental
du canton du Pays de Serres
Sophie GARGOWITSCH
Conseillère départementale
du canton du Fumélois
Michel MASSET
Conseiller départemental
du canton de Lavardac
Valérie TONIN
Conseillère départementale
du canton de Lavardac

Représentants de l'État

David MORISSET
Architecte des Bâtiments de France
Chef du Service UDAP de Lot-et-
Garonne
Patrice LEMOINE
Inspecteur d'Académie
Laurent TROIVILLE
Chef de Service Urbanisme &
Habitat. Dir. Dép. des Territoires de
Lot-et-Garonne

Personnes qualifiées

Gilberte GIMBERT
Cadre retraitée de la DDT

Représentants des professions concernées

Amar HOCINE
Représentant la Chambre de
Métiers et de l'Artisanat
Vincent BERTHIER
Géomètre expert - Représentant
le Conseil départemental des
Géomètres-experts

Djalil MOKRANE

Architecte DPLG - Représentant
du Conseil Régional de l'Ordre des
Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Magalie CYPRIER

Architecte DPLG - Représentant de
l'Union Régionale des Syndicats
Français d'Architectes de Nouvelle-
Aquitaine

Membres élus par l'assemblée générale

Ludovic BIASOTO
Maire de Lavardac
Michel DOUMERGUE
Délégué départemental
Fondation du Patrimoine
Gaëtan MALANGE
Maire de Saint-Barthélemy
d'Agenais
Elisabeth PICHARD
Maire de Cancon
Émilien ROSSO
Maire d'Allemans-du-Dropt
Marie-France SALLES
Maire d'Engayrac

Représentant du personnel

Rachid EL KAOURI
Conseiller en énergie

COMPTE D'EXPLOITATION 2022 | Résultat de l'exercice : + 39 367€

Charges

- Achats & charges externes : 197 200 €
- Impôts & taxes : 33 116 €
- Salaires & traitements : 407 578 €
- Charges sociales : 211 419 €
- Dotation aux amortissements et provisions : 15 854 €
- Autres charges : 2 276 €

Produits

- Reversement Taxe Aménagement : 549 821 €
- Autres subventions : 272 526 €
- Adhésions : 69 285 €
- Vente ouvrages : 530 €
- Produits financiers : 5 580 €
- Produits exceptionnels : 4 658€
- Reprise amortissement - provisions : 0 €
- Remboursements Assurances Aides à l'embauche et IJ : 4 446€

Total charges : 867 479 €

Total produits : 906 846 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

Charges

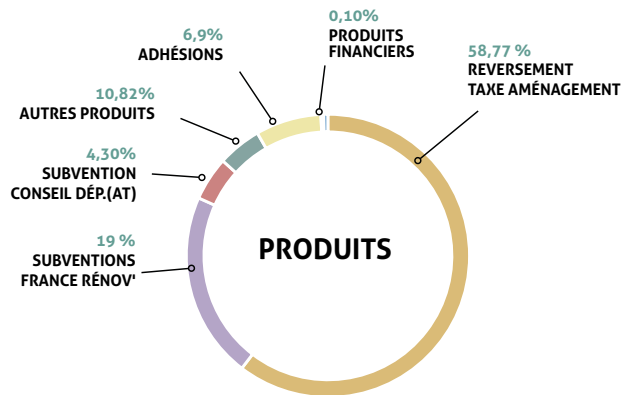
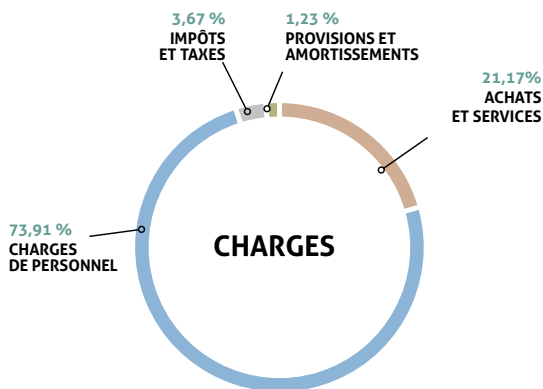
- Achats et services : 195 816 €
- Charges de personnel : 683 569 €
- Impôts et taxes : 33 972 €
- Provisions et amortissements : 11 434 €

Produits

- Reversement Taxe Aménagement (TA) : 543 583 €
- Subventions Guichet France Rénov' : 175 509 €
- Subvention Conseil départemental (AT) : 40 000 €
- Autres produits : 100 099 €
- Adhésions : 64 600 €
- Produits financiers : 1 000 €

Total charges : 924 791 €

Total produits : 924 791 €





Le CAUE, espace d'échanges & de conseils

UNE LÉGITIMITÉ DE PAR LA LOI : LE CAUE EST UN SERVICE PUBLIC ET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Le **CAUE** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, **né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977**.

Le CAUE 47 aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages sur tout le territoire départemental.

Centre de ressources, lieu de rencontres, d'échanges et de diffusion culturelle, le CAUE 47 apporte une aide à la décision. Son conseil est accessible à un public varié : particuliers, élus ou services de l'État, professionnels (architectes, artisans...), enseignants... Il intervient à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire.

Les **CAUE se déploient sur tout le territoire français**. Ils ont constitué un **réseau** de : **92 CAUE** et 11 groupements régionaux (unions régionales)

Une **ASSOCIATION créée le 4 janvier 1980**, par décision du Conseil départemental.

4 missions statutaires (statuts-types) :

- Information- sensibilisation
- Conseil aux collectivités
- Conseil aux particuliers
- Formation des acteurs du cadre de vie

"Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

[...] Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

« La loi de finances détermine le mode de financement des dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. »

Article 8 - Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture.



Les temps forts de l'association CAUE 47

FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Durant l'année 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises : les 11 mai, 9 novembre et 14 décembre. L'Assemblée Générale s'est tenue le 30 juin au Mas d'Agenais, en plein air, sous la halle au chanvre. Les membres du bureau se sont réunis les 20 janvier / 24 février / 28 avril / 9 juin / 1^{er} septembre / 3 novembre.

Pour rappel les membres du Bureau sont Jean-Jacques Mirande, Président / Philippe Bousquier, conseiller départemental / Michel Masset, conseiller départemental / Djalil Mokrane, architecte / Elisabeth Pichard, Vice-Présidente du CAUE 47 / Valérie Tonin, conseillère départementale / Marie-France Salles, Trésorière.



Une AG en plein air pour parler de l'aménagement de l'espace public au Mas d'Agenais le 30 juin dernier.

En interne, nous avons organisé 14 réunions bimensuelles avec l'équipe de salariés permanents, 4 réunions d'équipe en plénière.

La vie du Réseau

Le CAUE 47 a participé à la rencontre des équipes régionales les 19 et 20 mai 2022, organisée conjointement par le CAUE 86 et l'URCAUE de Nouvelle-Aquitaine. Les CAUE de Nouvelle-Aquitaine forment un réseau qui permet d'échanger et de travailler en commun sur des sujets de sensibilisation.

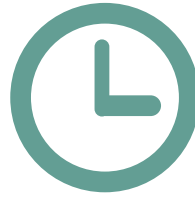


Photo de groupe après la visite de la Manufacture d'armes de Châtelleraut



Tournon d'Agenais, bastide royale - Vue du ciel - ©Vincent BOUTIN

_ / LES CHIFFRES CLÉS

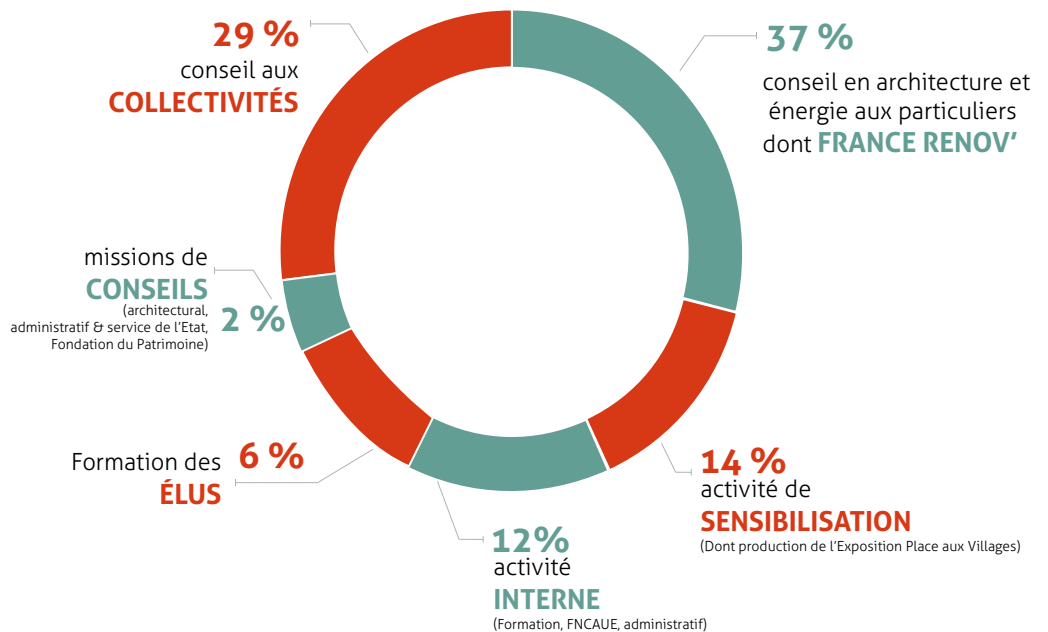


1913 jours
travaillés soit
10 ETP



231 COMMUNES
adhérentes en 2022

223 en 2021





Castelnau sur Gupie - Diagnostic en marchant

Nathalie Hérard
Directrice
Architecte-urbaniste
(temps complet)



Lucie Charles
Paysagiste
(temps complet)



Alexandra Aced
Architecte
(2 jours / semaine)



**UNE ÉQUIPE
PLURIDISCIPLINAIRE
2023**

Rosemarie Ducrocq
Architecte -Chargée de mission
RURAL Studio 47
(temps complet)



Gwénaél Tanguy
Architecte-urbaniste
(2 jours / semaine)



Pascal Delprat
Architecte (2 jours / semaine)



Christophe Broichot
Architecte-urbaniste
(2 jours / semaine)





CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Une mission d'intérêt public

Le CAUE 47 est un outil d'aide à la décision, il donne un cadre de réflexion et aide à évaluer la pertinence d'une initiative. En agissant en amont du projet, le CAUE 47 aide la collectivité à définir la juste commande et contribue à maîtriser les coûts. L'intervention du CAUE 47 est gratuite pour ses adhérents. Elle ne relève pas de l'assistance à maîtrise d'ouvrage qui constitue une prestation intellectuelle rémunérée, conclue dans le cadre d'un marché public.

108
INTERVENTIONS
AUPRES DES
COMMUNES

544 jours pour
les conseillers

2,4 ETP pour
cette mission



LES DOMAINES D'INTERVENTION DU CAUE 47

Après avoir sollicité par écrit le CAUE, la commune reçoit la visite d'un conseiller. Celui-ci intervient en apportant un premier niveau de conseil, puis, si la collectivité le souhaite, un accompagnement plus approfondi. En 2022, de nouveaux sujets de conseil sont apparus : la requalification paysagère des cimetières, avec parfois la gestion d'extensions, la végétalisation des cours d'école et la création d'offre d'habitat partagé.

ARCHITECTURE - PATRIMOINE

- **Questionner** le devenir d'un bâtiment privé ou communal.
- **Faciliter** l'adaptation d'un bâtiment aux réglementations et aux usages.
- **S'interroger** sur le recyclage d'un bâtiment pour accueillir de nouveaux usages.

BÂTIMENT - ÉNERGIE

- **Définir** un projet de rénovation global et progressif du patrimoine.
- **Apporter** un conseil d'orientation énergétique.
- **Accompagner** la collectivité dans le choix de ses priorités d'interventions.

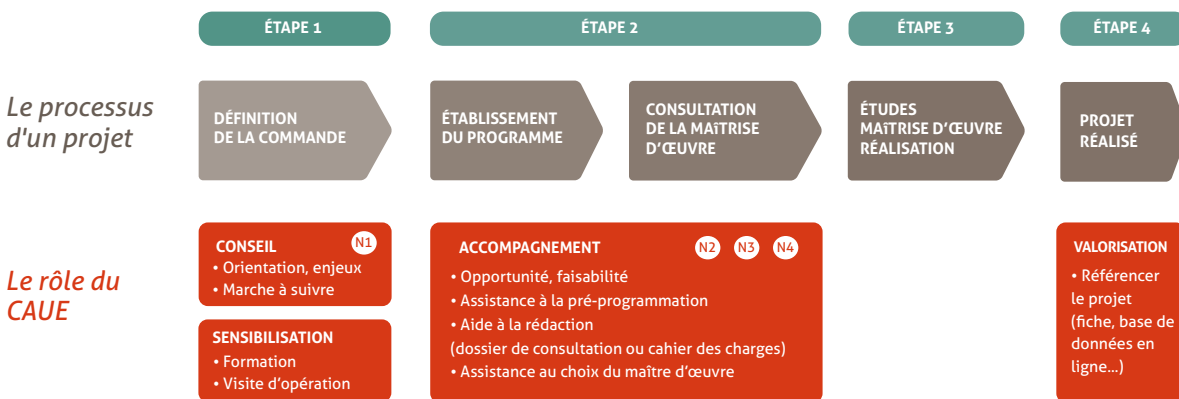
PROJET D'ENSEMBLE

- **Proposer** un regard transversal et d'échelle intercommunale.
- **Sensibiliser** à la nécessité du projet global de redynamisation.
- **Analyser** les conditions d'accueil d'une opération (habitat, équipement).

ESPACE PUBLIC

- **Sensibiliser** au paysage, à la gestion de l'eau, à la place du végétal.
- **Prendre mieux en compte** les attentes des habitants.
- **Accompagner** les communes dans des chantiers expérimentaux ou transitoires.

LE RÔLE DU CAUE47, ÉTAPE PAR ÉTAPE



- **N1 Niveau 1 : AIDE À LA DÉCISION** phase d'exploration sans a priori, ouvrant toutes les alternatives ou pistes possibles. | Remise d'un **compte-rendu de visite**, qui reformule la commande de projet et décrit une marche à suivre.
- **N2 Niveau 2 : PRÉ-PROGRAMMATION** Le CAUE47 propose des accompagnements plus personnalisés | **Production d'une note pré-opérationnelle**, étape indispensable pour passer une commande d'étude ou de maîtrise d'œuvre.
- **N3 Niveau 3 : APPUI À LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE** La collectivité a besoin d'être soutenue pour passer à l'opérationnel. Elle doit lancer une consultation pour choisir un bureau d'étude ou un maître d'œuvre. Deux types d'accompagnement peuvent être apportés : | **appui à la consultation des bureaux d'études ou maîtres d'œuvre** ou | **aide à la sélection de l'équipe prestataire**. *Cet appui ne constitue pas une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, au sens du Code de la Commande Publique.*
- **N4 Niveau 4 : ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE** Si besoin, **le CAUE47 participe aux comités de pilotage ou techniques** pendant les grandes étapes du projet.

ALEXANDRE DA DALT Maire d'Auriac-sur-Dropt

Etre bien épaulé tout en gardant la maîtrise d'ouvrage



"... Nous pouvons dire sans hésitation que le CAUE47 et sa directrice Nathalie Hérard nous ont sauvé la mise. ..."

Nous étions rentrés dans le programme « Petite Ville de Demain » pour l'aménagement d'un espace multi-services pour notre bourg. Nous avons l'esquisse d'un pré-projet qui est apparu pas adapté. Nous étions totalement perdus.

Très rapidement, on nous a conseillé de faire appel aux services du CAUE 47. Nous avons pu repartir de bon pied. Nous pouvons dire sans hésitation que le CAUE et sa directrice Nathalie Hérard nous ont sauvé la mise. Elle a été à l'écoute, nous a éclairés, expliqués et nous a donné les clefs pour choisir le projet qui allait convenir à notre village.

Un plan de référence nous a permis de faire ressortir nos points positifs et d'embrancher sur un appel d'offres. Trois cabinets d'architectes ont répondu.

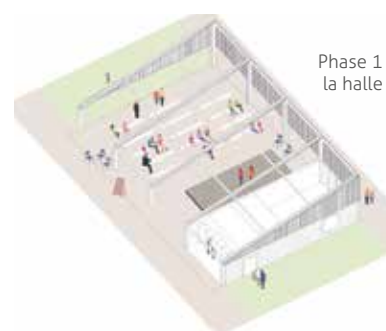
Là, encore, nous avons pu compter sur Nathalie qui a étudié les trois propositions avec bienveillance, respect de la profession et neutralité. Elle nous en a fait une synthèse détaillée mais vulgarisée pour que je puisse les présenter à mon tour en conseil municipal. L'architecture est un domaine complexe, on doit être aidés par des professionnels. Néanmoins, nous sommes restés maîtres de nos choix du début à la fin.

Avec mon équipe municipale, nous avons retenu un jeune cabinet d'architectes qui a su prendre en compte et proposé un vrai projet de territoire, très contemporain. Ravi de l'accompagnement du CAUE 47, de leur expertise, de leur disponibilité et considération.

Nous nous sommes sentis à l'écoute, mis en valeur et pour de petites communes comme la nôtre : c'est l'essentiel. »



Perspective de l'espace multi-services (relais postal et salle associative sous un même toit) - ©Seconde Ligne



Phase 1 : aménagement de la halle et du relais postal



Phase 2 : sous la halle, aménagement de la salle associative



Conseiller les collectivités

Le CAUE47 porte un regard extérieur, neutre et indépendant sur le projet envisagé ; son analyse préalable interroge le contexte, les besoins des administrés et les finalités recherchées.

En 2022, les sollicitations des communes se sont maintenues à un niveau très élevé : **108 missions de conseil** ont été réalisées par notre équipe (contre 104 en 2021) dont 8 correspondant à des assistances techniques confiées par le Département.

30 • ARCHITECTURE - PATRIMOINE

Auriac-sur-Dropt | Création d'un équipement multifonctionnel
Agnac | Construction d'un logement locatif communal
Agnac | Aménagement d'une grange ancienne
Anzex | Réhabilitation d'un bâtiment communal
Auradou | Agrandissement de l'école
Bazens | Transfert de la mairie dans le château
Bazens | Réhabilitation de l'école communale et de la cantine*
Bias | Programme de réhabilitation du Domaine de Senelles (Maison aux Assiettes)
Cancon | Construction d'une nouvelle cantine et d'une crèche intercommunale
Gavaudun | Programme de réinvestissement des bâtiments communaux et espaces publics
Lagupie | Restauration du clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste ♦
Le Mas d'Agenais | Scénographie du bâtiment communal - Le Grenier
Loubès-Bernac | Restauration du lavoir communal ♦
Marmont-Pachas | Réaménagement de la mairie
Monflanquin Association culturelle | Faisabilité d'un nouveau lieu culturel
Port-Sainte-Marie | Aménagement intérieur de la Mairie
Prayssas | Création de la médiathèque dans un bâti ancien
Puch d'Agenais | Réaffectation d'un bâtiment en péril
Pujols | Projet de réaménagement du complexe sportif Lacassagne
Romestaing | Réhabilitation d'un bâti communal plurifonctionnel
Sainte Bazeille | Projet global de valorisation patrimoniale et touristique de la maison Roigt
Saint-Vincent-de-Lamontjoie | Restauration de l'église de Saint Vincent ♦
Sauvagnas | Réutilisation de différents bâtiments communaux
Sauvagnas | Amélioration du groupe scolaire dont cantine
Sos Gueyze Meylan | Création d'un équipement culturel dans un bâtiment existant
Soumensac | Réhabilitation du groupe scolaire

Thézac (AT) | Création d'un café de pays**
Tonneins | Recueil de recommandations architecturales & chromatiques/ façades des Rues Joffre et Gambetta
Tournon d'Agenais | Aménagement d'une tour panoramique sur le château d'eau
Villeneuve sur Lot | Réhabilitation des tribunes du Stade Max-Rousié

17 • BÂTIMENT - ÉNERGIE

Allez-et-Cazeneuve | Rénovation énergétique d'un logement communal
Association Tiers-Lieu 4 cantons | Création du Tiers-lieu
Baleyssagues | Rénovation énergétique de gîte**
Saint-Eutrope de Born | Rénovation énergétique de la crèche ✘
Cours | Evaluation énergétique des bâtiments communaux
Devillac | Rénovation énergétique des logements communaux
Fals | Rénovation de la salle des fêtes
Miramont-de-Guyenne | Regroupement des écoles sur le site Jean Moulin
Parranquet | Rénovation du presbytère
Port-Sainte-Marie | Extension & réhabilitation de l'école maternelle
Pujols | Rénovation globale de la salle des fêtes
Saint-Sylvestre-sur-Lot | Rénovation énergétique des logements communaux.
Saint-Pardoux-Isaac | Rénovation énergétique des bâtiments scolaires
Sainte-Maure-De-Peyriac | Réhabilitation de la salle des fêtes
Sainte-Gemme-Martailac | Rénovation des bâtiments publics*
Saint-Georges | Rénovation énergétique d'un logement communal
Villereal | Rénovation énergétique de l'Espace Numérique

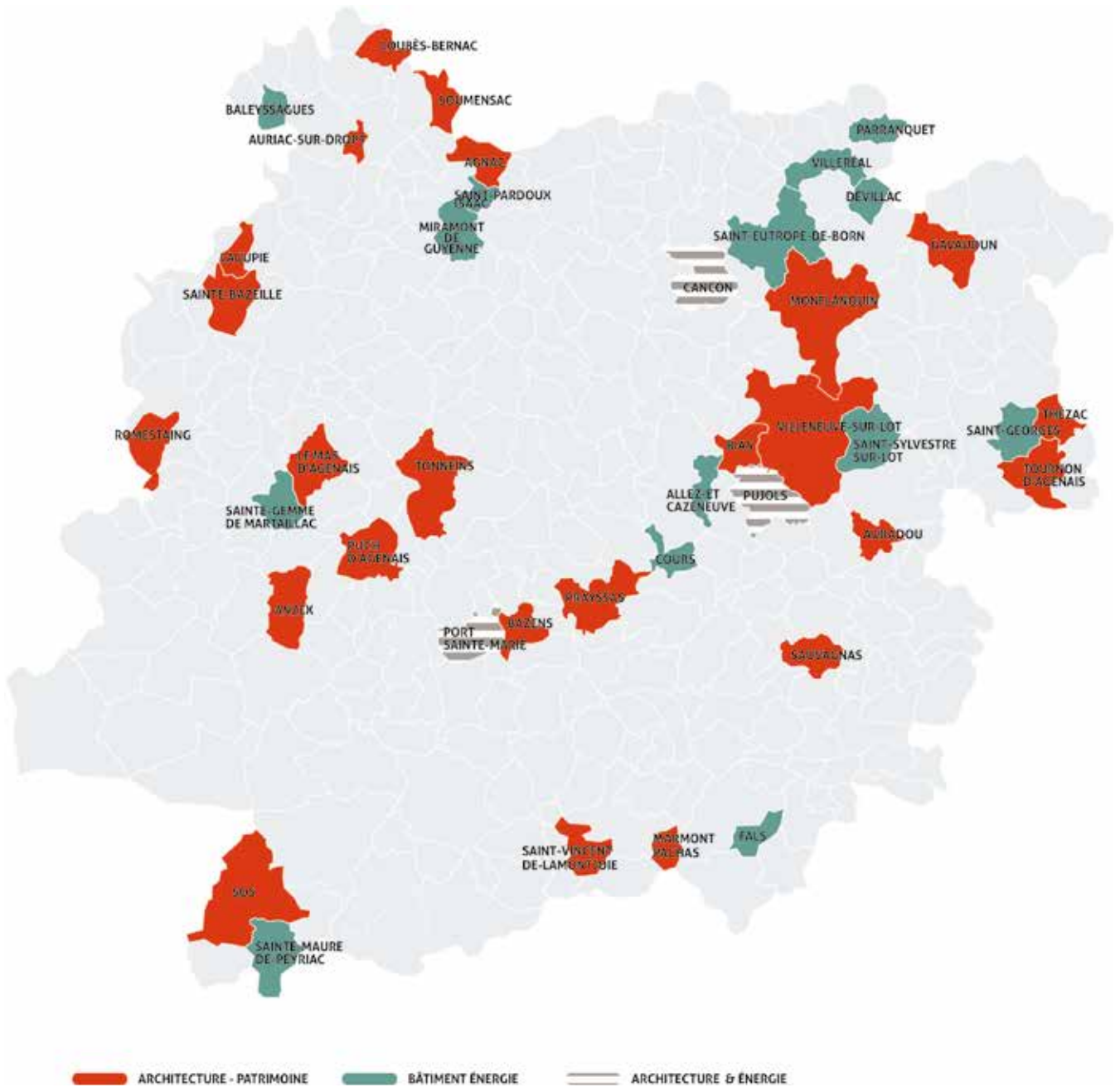
108 JOURS de travail
soit **3,6** jours
par dossier

77 JOURS de travail
soit **4.5** jours
par dossier

* Assistance technique départementale (AT47)

✘ Interventions effectuées à la demande de la communauté de communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord dans le cadre de la convention Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)

♦ Fondation du Patrimoine



Le CAUE47 par son œil extérieur, sa disponibilité et sa rapidité de réponse est un acteur majeur que nous consultons souvent dans le cadre de nos projets communaux. — Jean-Marie Gary, maire de MONBAHUS



38 • ESPACE PUBLIC

Allemans du Dropt | Aménagement des espaces publics du bourg
Allez-et-Cazeneuve | Projet d'espace intergénérationnel dans le bourg
Astaffort | Atelier diagnostic en marchant
Aubiac | Aménagement de la halte-garderie
Aubiac | Requalification d'une plaine de loisirs communale
Barbaste | Aménagement d'une parcelle pour le stationnement et la collecte de déchets
Castelculier | Aménagement paysager d'un parc et d'une aire de jeux
Castella | Aménagement d'un terrain de sport
Cocumont | Création d'un sentier de découverte
Damazan | Création de frontages paysagers
Esclottes | Création et agrandissement du cimetière communal
Fargues-sur-Ourbise | Création d'un nouveau cimetière
Francescas | Aménagement paysager de la place Arragegat
Grezet-Cavagnan | Végétalisation d'un cimetière
La Croix-Blanche | Création d'une halle et de ses abords
La Sauvetat-de-Savères | Aménagement des abords d'un tiers-lieu
Laplume | Atelier diagnostic en marchant
Lauzun | Aménagement du tour de lac et de l'entrée de bourg^{*}
Madaillan | Végétalisation d'un parc de stationnement
Marmande | Aménagement de la Place Clémenceau
Meilhan sur Garonne | Aménagement du bourg ancien
Mézin | Aménagement d'une aire naturelle sportive et touristique
Moirax | Aménagement de la traverse de bourg^{*}
Moustier | Aménagement d'une liaison piétonne
Moustier | Aménagement du cimetière
Pardaillan | Aménagement des abords de la mairie et des écoles
Port-Sainte-Marie | Aménagement d'espaces publics
Pouydenas | Rénovation de 2 cimetières
Prayssas | Aménagement d'un parking avec ombrières photovoltaïques
Saint Martin-Petit | Végétalisation d'une cour de l'école
Saint-Caprais-de-Lerm | Réaménagement d'espaces publics
Sainte-Gemme-Martailac | Création d'un city Parc & d'une aire de jeux^{*}
Saint-Front-sur-Lémance | Aménagement d'un parc pour enfants
Sauvagnas | Aménagement d'une zone AU pour l'accueil d'un pôle médical
Sérignac-Peboudou | Aménagements des abords église & stationnement^{*}
Sos | Aménagement aire camping car & itinérance cyclable
Saint-Colomb-de-Lauzun | Réfection des trottoirs et voies du lotissement du Parc
Vianne | Aménagement de l'entrée Est de la bastide - aire camping-car

23 • PROJET D'ENSEMBLE

Agglomération d'Agen | Etude urbaine de développement de la Rive Gauche
Aiguillon | Démarche de revitalisation du centre-ville^o
Auriac-sur-Dropt | Plan de référence préalable à la convention [✘]
Bajamont | Réinvestissement de l'ensemble des équipements du bourg
Beaupuy | Plan de référence d'aménagement de la traverse [✘]
Bon-Encontre | Mutation d'une friche industrielle - Silos du Pont Bleu
Brax | Réflexion stratégique sur le développement urbain
Castelnaud-sur-Gupie | Lauréat RURAL Studio 47 - Réaménagement global du bourg
Escassefort | Projet de revitalisation urbaine du cœur de bourg [✘]
Fumel | Requalification du quartier du passage
La Sauvetat-du-Dropt | Projet d'habitat partagé - logements communaux
Lagupie | Lauréat RURAL Studio 47 - Création d'une centralité
Marmande | Recommandations sur la végétalisation de l'îlot Espiet-ACV
Marmont-Pachas | Aménagement de la mairie
Mas d'agenais | Projets de réinvestissement de bâtiments communaux [✘]
Port-Sainte-Marie | Aménagement du jardin du couvent des Jacobins
Réaup-Lisse | Construction d'un foyer communal & de logements autonomes pour séniors
Roquefort | Aménagement de l'éco-lotissement de Planton
Saint Sylvestre sur Lot | Projet global du centre-bourg
Sainte-Colombe-en-Bruilhois | Lancement 2nde partie étude de faisabilité - Valorisation de la Ferme de Laborde
Sainte-Livrade-sur-Lot | Réhabilitation de la friche industrielle Audevard^o
Tonneins | Conseils sur dossier de consultation de MOE de l'aménagement des quais de Tonneins-ACV
Tonneins | Appel à Manifestation d'intérêt/ Manufacture des tabacs -ACV

^{*} Assistance technique départementale (AT47)
[✘] Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)
^o Petite Ville de Demain (PVD)



99 JOURS de travail
soit 2.5 jours
par dossier

118 JOURS de travail
soit 5 jours
par dossier

Très bonne approche citoyenne, accompagnement pertinent pour que le Conseil Municipal puisse décider.

— Claude LALANDE, maire d'Escassefort



GVAUDUN

Le patrimoine comme ADN

En 2021, le maire Adrien Teyssedou suspend le projet de réalisation d'un espace d'accueil du château, considérant que ce projet coûteux allait priver durablement sa commune de moyens pour agir sur la redynamisation du bourg. Le CAUE 47 lui conseille alors une démarche ambitieuse et exigeante : un programme de réinvestissement des bâtiments et espaces communaux.

"Remettre à plat" les usages de l'ensemble des bâtiments et espaces publics communaux de Gavaudun, l'enjeu était grand. La réutilisation de ces différents lieux nécessite en effet de s'interroger globalement sur leur devenir sans préjuger de nouvelles affectations et en répondant au maximum aux besoins fonctionnels de cette petite commune.

PENSER GLOBAL

Les questions foisonnent : où positionner un espace d'accueil, au pied de l'impressionnant château qui commande la vallée de la Lède ? Comment mieux accueillir les habitants dans une mairie adaptée aux PMR ? Que faire de la salle des fêtes ? Comment assurer le bon développement de l'école Montessori qui occupe déjà une bonne partie de la mairie ? Sur quels espaces publics accueillir le touriste ? Quel positionnement touristique adopter pour le bourg face à l'offre actuelle ?

La démarche engagée alors par la commune s'est d'une part appuyée sur une participation active des habitants (questionnaire, ateliers participatifs...) mais aussi sur l'intervention de professionnels qui ont croisé des compétences patrimoniales, paysagères et de stratégie touristique.

PROJET POUR TOUS

Elle a abouti au choix d'un scénario cohérent, sur les 5 étudiés, qui permet de répondre à l'ensemble des besoins, avec un phasage dans le temps des investissements.

Un projet qui permettra d'ici 5 ans de construire patiemment l'identité culturelle, touristique et patrimoniale du bourg, tout en apportant des réponses concrètes aux besoins d'aujourd'hui !



Adrien TEYSSEDOU Maire de Gavaudun

"En tant que « jeune maire », être accompagné par le CAUE47 pour les projets de ma commune, c'est bénéficier de l'expérience et d'une connaissance fine des problématiques auxquelles, élus, nous pouvons être confrontés, souvent ils

sont associés à des contraintes budgétaires. Que ce soit Nathalie et sa grande expertise sur le calibrage de projet global ou Rosemarie pour la partie concertation, le CAUE 47 nous a permis de ne pas se tromper et d'être efficace dans nos choix. Il a dimensionné le projet en tenant compte de notre capacité budgétaire. Le cahier des charges a été écrit dans ce sens-là. Dès le départ, l'équipe municipale avait la volonté d'une participation des habitants, et cela s'est ressenti tout au long du processus, l'équipe du CAUE47 a mis en place cet écosystème pour amener un projet plus abouti, plus mature pour lequel tout le monde s'est déplacé, investi dans le consensus. Nous nous sommes sentis rassurés. Nous allons attaquer la phase opérationnelle en fin d'année."

Futur aménagement du bourg de Gavaudun
© Studio AUREJAC-ROUZAUD, Agence SCARABEE



AUJOURD'HUI

CAFÉ COMMUNAL DE THÉZAC

Habiter ici, ensemble

Thézac, 200 habitants, n'a ni école ni commerce, mais la municipalité et le tissu associatif local souhaitent se mobiliser pour créer du lien social et culturel au travers d'actions qui perdurent dans le temps avec un triptyque : "marché - café - pain "

C'est l'histoire d'un petit marché d'approvisionnement organisé le samedi matin et la création en 2018 d'une association pour mettre en place un « café de saison » à l'arrivée de l'été. Ce dernier ouvrira par la suite tous les samedis matins. Pour conforter cet embryon de services locaux, la municipalité s'engage en 2019 dans un projet de construction d'une boulangerie à côté de la mairie. L'été, elle organise des marchés gourmands en soirée. Au fil du temps le nombre de clients et d'usagers augmente.

pour recruter un architecte. Avec l'aide de l'ingénierie territoriale existante (AT 47 et CAUE 47), la commune a pu affiner son programme architectural et l'enveloppe financière.

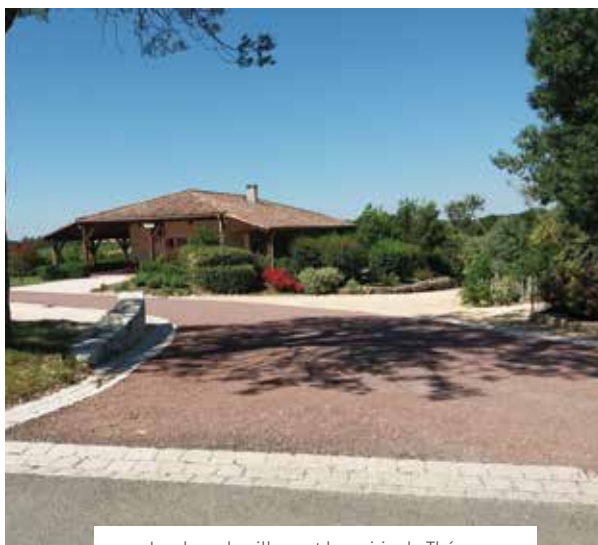
L'intérêt de ce projet de café communal est qu'il vient compléter une offre déjà présente, conforter des pratiques de consommation déjà en place, pérenniser des services de proximité : (re)créer la vie du village !

DE LA VIE AU VILLAGE

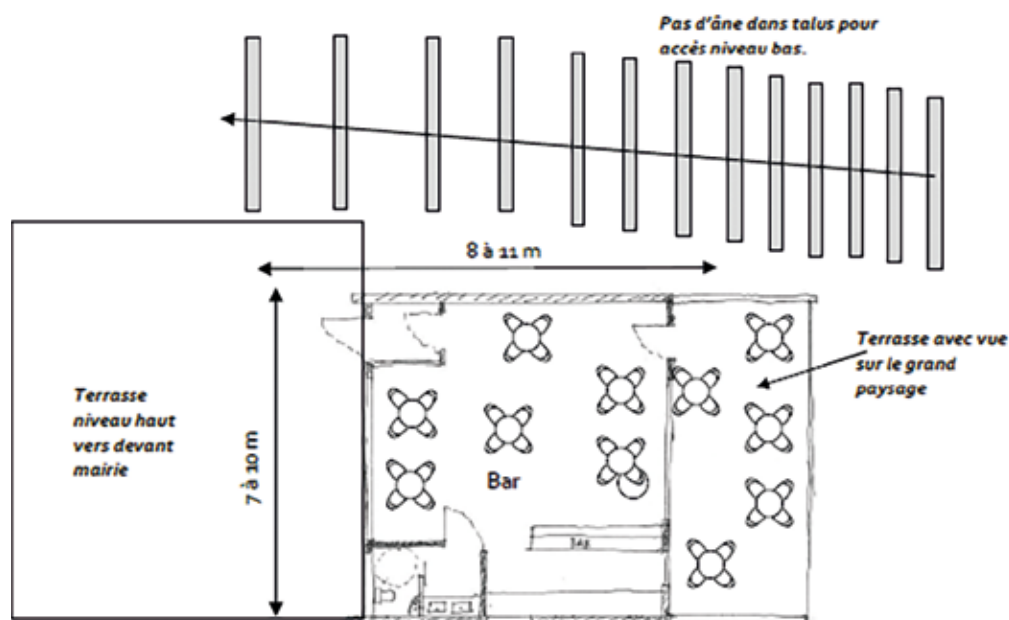
La présence du marché hebdomadaire, du café et de la boulangerie participe à la pérennité de l'offre en commerces et services qui se complètent. Le café associatif est actuellement hébergé dans une maison située à proximité de la mairie mais il manque de visibilité et de place. De plus, l'association pense développer, en complément de son offre, une activité de vente de produits locaux (vins, conserves, miel, pruneaux, fromages, légumes...).

AFFINER UN PROGRAMME ARCHITECTURAL AVEC LE CAUE47

Fort de l'expérience réussie avec la boulangerie, les élus décident de se lancer dans la construction du café communal à l'année qui viendrait s'implanter entre la mairie et la boulangerie. Le CAUE 47 a accompagné l'équipe municipale dans la définition du programme architectural. Une consultation va être lancée en 2023



La place du village et la mairie de Thézac



L'objectif est de construire un petit bâtiment dans le prolongement de la galerie de la mairie et de mutualiser les communs, en transparence pour maintenir la vue sur la campagne environnante. Tous ces aménagements permettront une meilleure communication entre le haut et le bas du village notamment lors des marchés paysans.



BAZENS

Une mairie dans un château

La commune de Bazens a fait appel au CAUE 47 pour un accompagnement sur le transfert de la mairie dans le château.

Après une première prise de contact consacrée à appréhender l'environnement du lieu, les phases suivantes de l'accompagnement du CAUE 47 se concentrent sur l'écoute et la retranscription des besoins de la municipalité.

APPROCHE MINIMALISTE

La méthode consiste à énumérer différentes solutions pour que l'équipe municipale puisse faire des choix éclairés sur un programme intégrant les exigences économiques et patrimoniales et de fonctionnement d'une mairie. Pour écrire ce programme, les élus se sont posés plusieurs questions : Comment en faire un lieu qui corresponde à l'image de la future mairie ? Comment s'installer dans ces murs et ce passé tout en les respectant ? Comment s'adapter aux conditions d'un château à travers une intervention contemporaine ? Comment faire un projet qui ne coûte pas cher ?

UNE BASE POUR UNE CONSULTATION

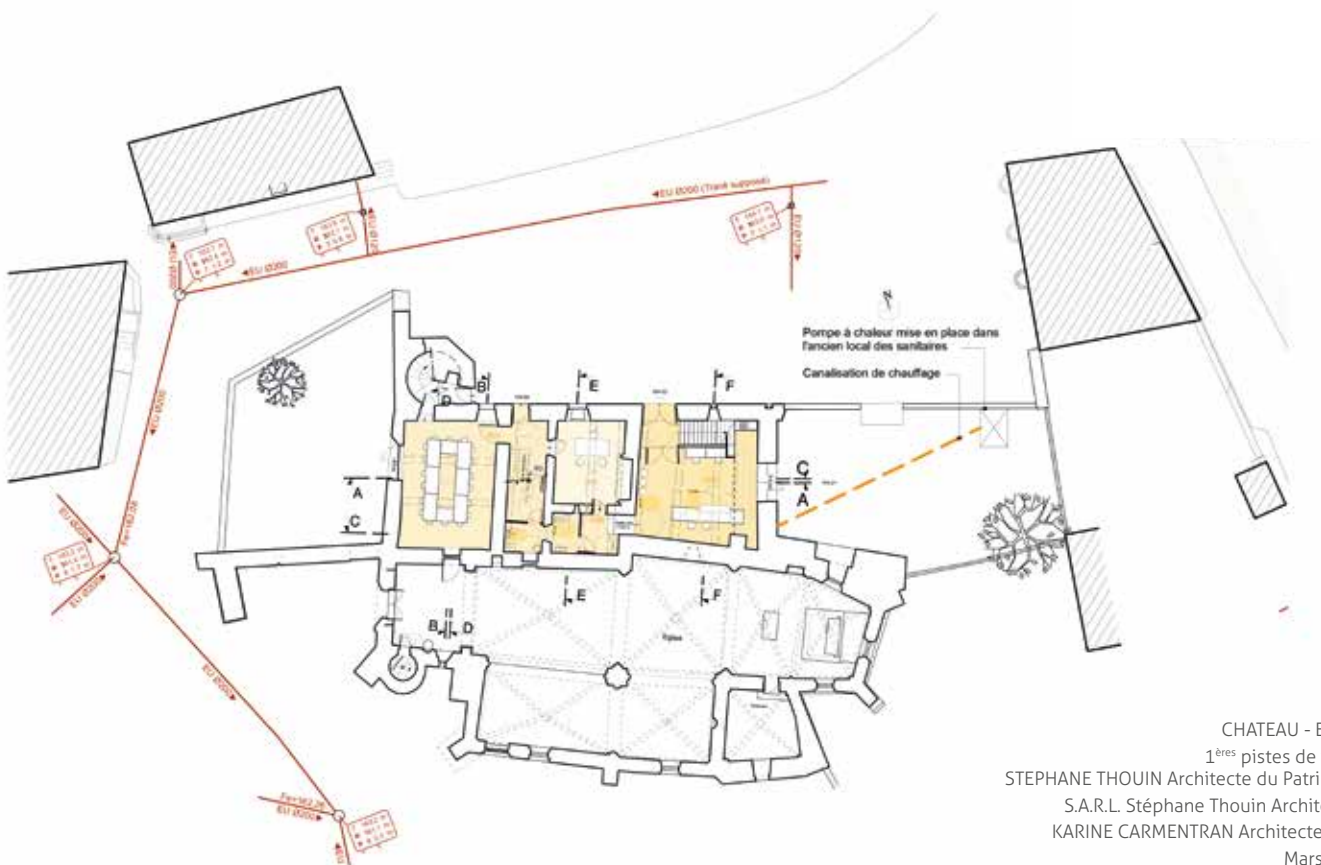
La conduite de cette réflexion avec l'aide de l'architecte conseil du CAUE 47 a rédigé un cahier des charges qui sert de base au lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre. Le CAUE 47 épaulera la commune jusqu'à ce que l'architecte choisi prenne le

Façade Nord et tour hexagonale du château inscrit à l'inventaire des monuments historiques



projet en main. Cette dernière a choisi de privilégier une approche minimaliste sur l'existant : création d'un plancher technique indépendant capable de contenir tous les réseaux, cloisonnement limité au strict minimum et interventions ponctuelles mais visibles par un jeu de touches de couleurs.

Un cadre maîtrisé mais ouvert à la créativité de l'équipe d'architectes retenue pour concevoir le projet !



CHATEAU - EGLISE
1^{ères} pistes de travail
STEPHANE THOUIN Architecte du Patrimoine
S.A.R.L. Stéphane Thouin Architecture
KARINE CARMENTRAN Architecte DPLG
Mars 2023

BRAX

Anticiper l'urbanisation

Aux portes de l'Agglomération d'Agen, Brax jouit d'une position stratégique dans le développement urbain de la rive gauche et subit une pression foncière importante. Voulant préserver son cadre de vie agréable, la commune a lancé une réflexion stratégique sur le développement urbain.

Brax a connu un important développement pavillonnaire qui jouxte désormais la Technopole Agen Garonne et le nouvel échangeur autoroute Agen Ouest.

Le village est traversé par la RD 119 et bientôt par le barreau de Camélat. Il subit une pression foncière importante, liée à une demande résidentielle forte mais aussi à l'implantation potentielle d'activités artisanales et commerciales, en lien avec la zone et le futur pôle urbain de la gare LGV. Avec toutes ces infrastructures la commune connaît une hausse de sa fréquentation.

ATELIERS PARTICIPATIFS

Pour garantir à ses habitants le maintien de leur environnement de vie, la commune a souhaité engager une réflexion stratégique avec l'appui du CAUE

47 pour anticiper son développement. 3 ateliers collaboratifs ont été coordonnés par Christophe Broichot notre architecte conseil, associant élus et techniciens, afin de co-construire les grandes lignes d'un projet territorial. Ces rencontres ont permis d'appréhender les mutations à l'œuvre et les conséquences sur les besoins en logements ou la mobilité et d'établir les grands axes pour préserver le capital environnemental et agricole de la commune.

Cette collaboration a abouti à l'émergence d'une vision partagée et à la production d'éléments de cadrage nécessaires pour lancer une commande d'étude stratégique sur l'année 2022.

Ainsi, d'ici fin 2023, la municipalité disposera d'une étude urbaine dont les propositions seront une base de discussion avec l'agglomération dans le cadre de la révision du PLU intercommunal.



Atelier du "Futur Brax" - 21 janvier 2022

Vue aérienne de BRAX





MIRAMONT-DE-GUYENNE

L'école de demain

La fermeture de deux classes pour la rentrée 2021/2022 par l'Inspection d'Académie a décidé la commune de Miramont-de-Guyenne de regrouper l'école maternelle Denise Baratz avec l'école primaire Jean Moulin. Le CAUE 47 a accompagné ce projet où les enfants ont eu leur mot à dire !



Pour la rentrée 2021, la commune a réaménagé provisoirement les locaux pour accueillir les deux classes de l'école maternelle. En 2022, l'équipe municipale a lancé une réflexion pour réorganiser globalement l'école et accueillir dans de bonnes conditions à moyen terme, un effectif de 200 élèves. Elle a engagé une démarche participative avec pour objectif annoncé, "changer l'image d'école vieillissante pour offrir aux habitants une école tournée vers le futur".

VERS UNE COURS "OASIS"

Notre architecte-conseiller a proposé une démarche de pré-programmation participative avec la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité d'usagers afin de recueillir les avis et attentes pour la future école. La réflexion des besoins s'est portée sur: l'entrée de l'école, ses accès, la polyvalence des espaces, l'accueil périscolaire et les locaux associés, l'aménagement des cours de récréation en cours "oa-

sis", le respect de l'échelle de l'enfant, les ambitions de qualité environnementale du projet. Les enfants ont été fortement associés dans le cadre d'un atelier de co-programmation.

UNE PRÉ-PROGRAMMATION PARTICIPATIVE

A l'issue de cette phase de concertation, une synthèse des besoins et attentes a été restituée aux deux comités. Cette synthèse a servi de base à l'étude par le CAUE 47 des scénarios d'aménagement proposés à la municipalité. Un scénario a été retenu par la commune qui a pu fixer les objectifs et les performances techniques exigés à l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera prochainement choisie.



Jean-Noël Vacqué

Maire de Miramont-de-Guyenne

"Fort d'un partenariat réussi avec le CAUE 47 pour la restructuration de l'ancien Ephad nous avons fait appel à lui une seconde fois quand nous avons souhaité réunir les deux écoles. Nous avons lancé un projet ambitieux

de restructuration. Naturellement, nous nous sommes rapprochés du CAUE 47. Il a proposé un accompagnement et de la concertation. On voulait associer un maximum d'usagers dans ce projet-là qui allait structurer l'école pour les années à venir. Le CAUE 47 a été le partenaire idéal pour faire vivre cette concertation de tous. La fin des travaux est prévue en 2025. Nous avons été très bien accompagnés par Alexandra architecte conseil du CAUE 47. Elle nous a aidés à réaliser le cahier des charges pour l'appel d'offre à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, elle a coordonné, conceptualisé notre projet et surtout mené la concertation avec les habitants concernés. Tout l'environnement qui touche de près ou de loin à l'école a été consulté et a été associé : parents, enfants, enseignants, ATSEM, cantiniers, agents de surfaces, animateurs périscolaire, gendarmes, agents de prévention... Tous sont impatients de voir le résultat. C'est une belle expérience pour eux et pour nous, municipalité, un bel exemple de projet participatif et citoyen !"

De solides partenariats

| **Agglomération d'Agen** : permanence conseil architectural et appui à l'équipe d'instructeurs. | **Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois** : permanence conseil architectural et appui à l'équipe d'instructeurs. | **Communauté de communes des Bastides en Haut-Agenais Périgord** : expertise et partenariat démarche Territoire à Énergie Positive. | **Communauté de communes du Confluent et Coteaux de Prayssas** : expertise et partenariat démarche Territoire à Énergie Positive. | **Sainte-Livrade-sur-Lot et Tonneins** : préconisations architecturales - opération façades. | **Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne**: préconisations sur les demandes de subventions LEADER.

ACTION CŒUR DE VILLE / OPERATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES

Plusieurs intercommunalités et centres-villes labellisées Petites Villes de Demain ont sollicité le CAUE 47 pour participer à des ateliers visant à définir les orientations et programmes d'actions de revitalisation de leurs territoires :

| **Pays de Lauzun**

| **Coteaux et Landes de Gascogne**

| **Lot & Tolzac**

| **Ville d'Aiguillon**

| **Confluent et Coteaux de Prayssas** : étude stratégique Habitat

| **Villeneuve sur Lot / Grand Villeneuvois** : accompagnement sur la modification du règlement du Secteur Patrimonial Remarquable.

| A la demande de **Val de Garonne Agglomération**, le CAUE 47 a participé à l'atelier des solutions sur l'urbanisme transitoire et le design actif.

| Le CAUE 47 a participé aux travaux du **Contrat Régional de Transition Énergétique (CRTE)** du Pays de la Vallée du Lot.

| Enfin, il a siégé en 2022 aux comités **LEADER des Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, Agenais et Vallée du Lot 47**. Ce qui a représenté un travail amont d'analyse de dossiers.

| Dans le cadre du programme de coopération inter-régional, le CAUE 47 a été associé aux journées des : 8 et 9 Juillet 2022, à St Yrieix la Perche, en Chataigneraie Limousine sur le thème « La dévitalisation commerciale et servicielle des bourgs : une fatalité Française ? »

| A la demande de l'association **Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine**, le CAUE 47 a participé à la visite de site à Monbahus le 24 novembre. Ce témoignage a porté sur l'organisation des travaux de réflexion menés avec le Pays de la Vallée du Lot, dans le cadre de l'expérimentation Ton Bourg Battant.

CONSEILS PAYSAGERS

| **Pays de l'Agenais** : Le CAUE 47 a participé aux différentes étapes de fabrication du Plan de Paysages de l'Agenais (comités de pilotage et techniques).

| **Confluent et coteaux de Prayssas** : Le CAUE 47 a accompagné la commande publique d'un plan de paysages Transition Énergétique (cahier des charges, analyse des offres et auditions).

| **Comité Technique ENR** : Le CAUE 47 a été désigné expert par la DDT. Ces réunions permettent de travailler en commun en amont de tous les projets d'agriphoto-voltaïsme.



Philippe BOUSQUIER

Maire de Prayssas
Vice-Président de la CC Confluent et Coteaux de Prayssas

"Nous travaillons avec le CAUE 47 depuis plusieurs années pour le conseil en

urbanisme. Aujourd'hui, avec le lancement du plan paysages transition énergétique nous avons renforcé notre collaboration et allons contribuer ensemble à la bonne articulation entre paysage, agriculture et développement des énergies renouvelables. Un enjeu vital pour nos territoires ruraux."

148 jours pour les conseillers

0.6 ETP pour cette mission





Expérimenter avec le CAUE47

RURAL STUDIO47 Ré-enchantons

Expérimentation à l'échelle départementale, RURAL Studio 47 fait émerger des initiatives positives afin d'apporter des réponses rurales. Le caractère novateur de la démarche réside dans l'implication de plusieurs acteurs aux différentes phases de l'expérimentation.

Avec un A.M.I. départemental (Appel à Manifestation d'Intérêt) lancé en 2021, le CAUE 47 a pu proposer à des communes de moins de 1500 habitants ce processus d'accompagnement inédit. Castelnau-sur-Gupie, Lagupie et Beauville ont été désignées lauréates par un jury. L'objectif était simple : accompagner ces municipalités dans une projection sur le long terme, en associant les habitants : de la définition du projet à la priorisation d'actions. En 2022, l'équipe de médiation du CAUE 47 a coordonné ces démarches participatives à Lagupie et à Castelnau-sur-Gupie.

UNE DÉMARCHE INÉDITE

Pour co-construire ce projet global, le processus participatif proposé, reposait sur l'envoi d'un questionnaire d'analyse à tous les administrés et l'animation de 4 temps forts sous forme d'ateliers collaboratifs.

RETOUR SUR LES 4 TEMPS FORTS DE LA DÉMARCHE

1

La promenade commentée : Durant une balade urbaine, les participants ont formulé des critiques et remarques sur « ce qui va » et « ce qui ne va pas » afin d'établir un premier diagnostic partagé.



Castelnau-sur-Gupie



Lagupie

2

L'atelier « Vision Commune » : Après avoir défini ensemble les « grandes tendances » d'évolutions les participants ont émis des propositions pour leur village, sans censure d'ordre pratique. Cette scénarisation prospective a permis de déterminer une vocation partagée à +20 ans.



Lagupie



Castelnau-sur-Gupie

RURAL Studio
démarré pour
Beauville 3^{ème}
commune retenue

les centres-bourgs

innovantes et adaptées aux problématiques des centres-bourgs

Grâce à cette accompagnement exceptionnel, **les communes** ont donc bénéficié :

| d'un **pré-diagnostic global et pluri-thématique partagé**

| d'un **accompagnement pour co-construire un schéma des grandes orientations d'aménagement et prioriser les composantes de leur projet global.**

En 2023, l'accompagnement se poursuit pour Castelnau-sur-Gupie, Lagupie, et les projets prennent forme ! Nous continuons la réflexion et travaillons ensemble pour les montages de projets et lancement d'études à visée opérationnelle. Cette année est marquée par le démarrage de RURAL Studio 47 à Beauville !

178 Jours pour cette mission

0,8 ETP cette mission

Accompagnement, animations, concertations, ateliers, réalisation de vidéos et formations pour sensibiliser les autres communes du département.

3

L'atelier des solutions : Puis, les participants sont partis du scénario prospectif pour chercher à déterminer des objectifs, les spatialiser et envisager les moyens nécessaires pour y parvenir.



Castelnau-sur-Gupie



Lagupie

4

La restitution conviviale : Ce dernier temps fort, synthèse des trois premiers, s'est animé autour de la présentation du scénario d'aménagement et de ses variantes, issu des propositions des participants formalisées par le CAUE 47. Cette dernière rencontre a permis de valider ces propositions avec l'ensemble du groupe.



Lagupie



Le **19 octobre** à Prayssas nous clôturerons cette incroyable aventure par l'événement : "La rentrée des villages : et si on inventait un urbanisme rural ?"





CONSEILLER LES PARTICULIERS

Architecture partout et pour tous

L'architecture c'est pour tout le monde !

Chaque particulier, porteur d'un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension, peut **rencontrer gratuitement un conseiller** (architecte-urbaniste-paysagiste) du CAUE 47. Depuis 2021, le CAUE 47 anime un **guichet France Rénov'** et conseille les particuliers sur la **rénovation énergétique de l'habitat**.

754 jours pour
les conseillers

3.3 ETP pour
cette mission



346

CONSEILS ARCHITECTURAUX



2496

CONSEILS
EN MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



Des conseils gratuits pour concevoir un projet

Les conseillers du CAUE 47 donnent les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le cadre de vie.

CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS PRIVÉS

Les conseillers du CAUE 47 aident à réfléchir à la cohérence du projet, à définir le programme (adaptation aux besoins). Ils renseignent sur les aspects architecturaux et paysagers inhérents au projet afin de favoriser son insertion (choix d'implantation, d'orientation...). Enfin, ils informent sur la réglementation (conformité du projet avec les documents d'urbanisme en vigueur).

ÊTRE ACCOMPAGNÉ PAR LE CAUE 47

Les conseillers du CAUE aident à réfléchir à la cohérence du projet, notamment à l'occasion d'une réhabilitation ou rénovation, qui concernent 72 % des conseils donnés en matière d'habitat : ils peuvent renseigner sur la conformité à un règlement d'urbanisme, la qualité d'une restauration, le choix de menuiseries performantes, les couleurs d'un enduit...L'ensemble de ces conseils vise à favoriser la meilleure intégration urbaine et paysagère du projet.

FICHES CONSEILS POUR TOUS

Pour aider les particuliers, le CAUE 47 édite régulièrement des affiches-fiches qui portent sur les thèmes récurrents de demandes de conseil : les couleurs du bâti, la restauration d'une façade, la clôture, la réalisation d'une extension neuve...

346 CONSEILS donnés

72 % concernent des projets de RÉHABILITATION, RÉNOVATION

VIENT DE PARAÎTRE

Extension de sa maison en Lot-et-Garonne

Si l'extension de sa maison répond aux besoins légitimes de donner plus d'espace à son lieu de vie, celle-ci doit également être conçue en prenant en compte la valeur du bâti. Entre continuité et rupture, votre projet doit participer à la valorisation d'un ensemble immobilier plus global et s'insérer dans l'environnement. La fiche (version papier) est disponible gratuitement au siège du CAUE47 et dans les communes.



Zoom sur... L'OPÉRATION FAÇADES



Avant



Après

À SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

Depuis le 1^{er} juin 2022, la commune de Sainte-Livrade-sur-Lot a élargi le périmètre de son opération d'embellissement des façades en lien notamment avec la zone retenue pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement urbain.

Le CAUE 47, avec Alexandra Aced, architecte-conseil accompagne les services.

Opération façade sur la boutique de fleurs située rue Nationale pour mettre en valeur la vitrine de la fleuriste.

La préconisation du CAUE47 : La façade a été enduite à la chaux naturelle finition taloché fin avec le coloris 25 nuancier CHAUX COLOR de Saint-Astier L'enseigne serait à repeindre en harmonie avec l'encadrement de la vitrine. Les encadrements ont été marqués par la pose d'un badigeon de 0.20 m de largeur. Les volets en bois ont été remis sur toutes les fenêtres de la façade et peintes d'un ton gris clair. L'enseigne a été changée et peinte en harmonie avec la façade. Une très belle réalisation qui permet de moderniser un commerce de centre ville.

Zoom sur...

L'OPÉRATION FAÇADES À TONNEINS

Le CAUE 47 a accompagné la commune de 2015 à 2022 dans le cadre de la mise en œuvre de son opération façades. Début 2022, la commune souhaite donner un élan particulier en focalisant son soutien public en faveur de l'embellissement des immeubles bordant les 2 axes commerciaux de la ville : Rues Joffre et Gambetta. C'est le projet « New Orleans »

Le CAUE 47 conseille alors l'équipe municipale de se doter d'un recueil de prescriptions architecturales et chromatiques pour cadrer les interventions des propriétaires sur les façades. L'architecte conseil du CAUE47 a aidé à la consultation d'un maître d'oeuvre spécialisé pour réaliser ce recueil, une architecte a été retenue par la municipalité. Une étude chromatique a été réalisée. Cela permet d'établir une cohérence pour les coloris et les travaux de rénovation.



Dante Rinaudo,
Maire de Tonneins,
2nd Vice-Président de Val de Garonne Agglomération

Le CAUE 47 nous accompagne dans les opérations techniques de rénovation de façades. Son expertise est importante et appréciée. En plus, nous avons lancé le projet Nouvelle-Orléans. Au départ, je ne voulais pas comprendre l'intérêt de faire une étude, ce que me préconisait l'équipe conseil du CAUE 47. Selon moi on fait des études, et des études et on ne passe jamais à l'action...

Enfin, je me suis rallié à cette idée parce qu'en fonction des supports, des bâtiments, la technique de rénovation peut être différente. Nous avons donc lancé la consultation et retenu un maître d'oeuvre. Et on a eu absolument raison ! Je suis très satisfait. Je remercie Nathalie Hérard d'avoir insisté pour réaliser ce recueil chromatique. Elle m'a convaincu du bien fondé de cette approche. C'est un très bel accompagnement. L'architecte retenue qui a fait l'étude a le dossier bien en main et en tête. Elle va continuer à nous aider jusqu'à la réalisation. Nous tablons dans un premier temps sur 10 façades qui vont être réalisées cette année et ensuite les autres propriétaires suivront. Cette opération amène une signature, un visage à la ville. Colorer les façades, c'est colorer un peu la vie des gens. Cela participe à se sentir bien dans un centre ville.

Ensemble de mise en couleur d'une façade classique ouvragée



Alexandrine VANEL, architecte du patrimoine ©Axesite



FRANCE RÉNOV' Un service public

Opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2021, la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat FAIRE 47 est devenue en 2022 le Guichet France Rénov' Vallée du Lot 47. Celui-ci apporte une réponse pratique aux interrogations des particuliers désireux de rénover leurs logements.

Porté par le CAUE 47, le guichet France Rénov' Vallée du Lot 47 fait partie des 3 guichets retenus par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de son second Appel à Manifestation d'Intérêt. Il réunit des partenaires engagés pour la rénovation énergétique et cinq intercommunalités composant le bassin de vie de la Vallée du Lot.

| Bastides en Haut-Agenais Périgord
(43 communes, 16 979 habitants)

| Confluent et des Coteaux de Prayssas
(29 communes, 18 277 habitants)

| Fumel Vallée du Lot
(27 communes, 24 428 habitants)

| Agglomération du Grand Villeneuvois
(19 communes, 47 571 habitants)

| Lot-et-Tolzac (15 communes, 7 364 habitants)

Les **114 619 habitants du Guichet France Rénov' Vallée du Lot 47**, réparties sur **133 communes** bénéficient d'un service gratuit de conseils et d'accompagnements pour trouver des solutions de rénovation adaptées, mobiliser les aides financières et réaliser les travaux performants. Conseils téléphoniques, permanences délocalisées ou bien encore visites à domicile, de nombreux moyens sont déployés pour répondre à la forte demande.

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne soutient ce guichet et va compléter l'offre de prise en charge des ménages en animant un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) dédié à la précarité énergétique.

En 2022, l'équipe de trois conseillers a renforcé sa présence sur le territoire en réalisant des animations de proximité et en développant toujours plus les actes d'accompagnement opérationnel (acte A4). Le CAUE 47 a présenté aux partenaires et aux EPCI les résultats obtenus de ce guichet mutualisé à l'occasion de deux comités de pilotage : le 3 mai puis le 20 décembre 2022.

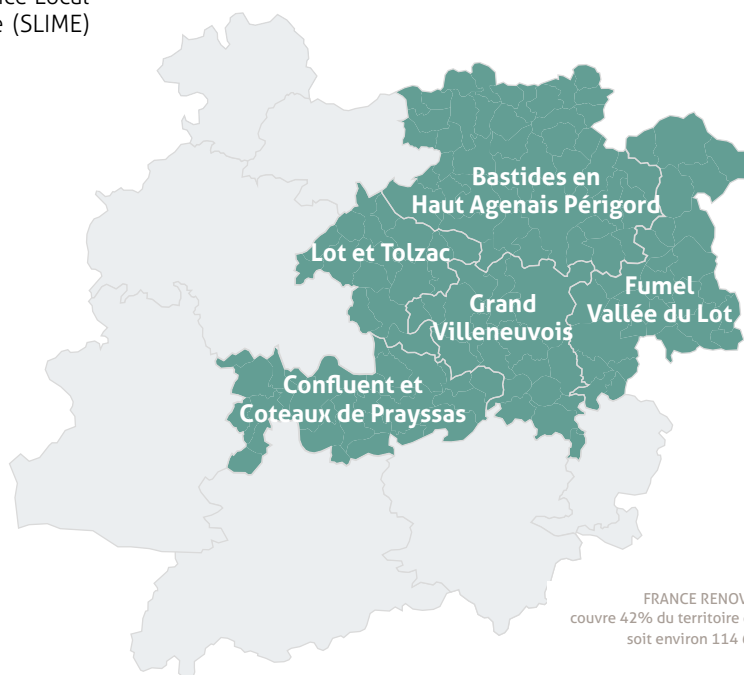
NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Dans le cadre de la plate-forme de rénovation énergétique France Rénov'47, les particuliers peuvent recevoir successivement trois types de conseils :

| Un acte A1 : c'est une information de premier niveau qui peut concerner des questions d'aspect juridique, technique, financier et/ou social.

| Un acte A2 : c'est un conseil personnalisé portant sur les aides de financement spécifiques, la mobilisation des certificats d'économie d'énergie, l'assistance à l'utilisation des plateformes numériques de dépôts des aides, la définition des étapes de rénovation du logement, les informations sur la qualité et le contenu des devis ...

| Un acte A4 : il s'agit d'un accompagnement pour la réalisation de leurs travaux de rénovation globale, l'évaluation énergétique permettant de proposer un programme de travaux adaptés au logement, à l'analyse des devis pour vérifier leur conformité aux critères d'obtention des aides.



FRANCE Rénov' Vallée du LOT
couvre 42% du territoire départemental
soit environ 114 619 habitants.



Rachid El Kaouri, Alexandre Marestin et Rémi Condotta
les conseillers France Rénov' Vallée du Lot 47

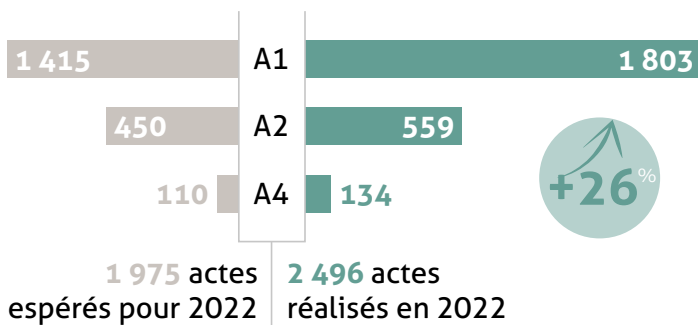
BILAN

En 2022, la plateforme a animé **69** permanences.
90 rendez-vous et accompagné **368** ménages.

"Le Guichet France Renov' de la Vallée du Lot 47 est un des meilleurs guichets au plan régional, tant par les résultats obtenus, la qualité des prises en charge que par l'effort dans les animations. Il est la démonstration qu'un dispositif mutualisé peut rendre pleinement ses services et toucher le public concerné."

Nicolas TURPIN, référent territorial, service Energie,
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

OBJECTIFS versus RÉSULTATS



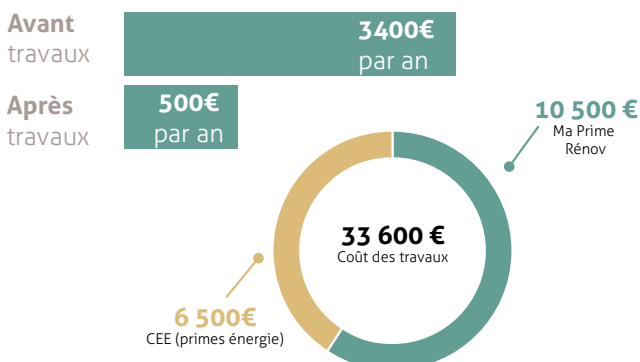
Zoom sur...

MAISON / TEMPLE-SUR-LOT | Propriétaire - bailleur



L'état des lieux de la maison montre un bâti possédant certaines qualités structurelles (pierre) et thermiques (mitoyenneté). Le chauffage au fioul, le poêle à bois vétuste, les murs en pierre non isolés, les menuiseries simple vitrage au Nord, sont les axes prioritaires de rénovation. Le conseiller France Rénov' a réalisé tout d'abord une visite du site, une évaluation énergétique pour proposer un programme de travaux, le choix de la rénovation, une analyse technique des devis pour l'obtention des aides, un appui pour établir le plan de financement et le dépôt de demandes d'aides. Des travaux d'isolation, de chauffage et de ventilation ont été réalisés.

| Estimation du coût du chauffage par mois



Foire Exposition à Villeneuve-sur-Lot : notre stand accueillent plus de 100 contacts en une journée.



Salon de l'Habitat 2022 à Villeneuve-sur-Lot où nos trois conseillers animent un stand.

Révéler



MONSÉGUR

— Icon entre ciel et terre —
 Panorama depuis Monséгур sur le grand
 rocher de Marie, elle permet l'accès à la
 vallée du Lot et de la vallée de la Garonne
 dans le vide d'où l'on bénéficie de vues
 sur la vallée du Lot et de la Garonne.

Concepteurs
 Faustine Barot, architecte dplg - Vanessa Leydier, paysagiste-concepteur
 Réalisation
 2014



Le projet a permis de créer un parcours
 piétonnier sécurisé et agréable, offrant un accès
 au patrimoine et aux beaux paysages de la vallée.



Le projet a permis de créer un parcours
 piétonnier sécurisé et agréable, offrant un accès
 au patrimoine et aux beaux paysages de la vallée.

D'AGENAIS

— Partager les vues —
 Le promeneur est invité à découvrir
 les paysages de la vallée du Lot et de la Garonne.

GONTAUD-DE-NOGARET

— Jardin avec vue —
 Au cœur du centre-bourg, la création d'un jardin public intime
 offre des vues inédites sur le château.

Concepteurs
 Faustine Barot, architecte dplg - Vanessa Leydier, paysagiste-concepteur
 Réalisation
 2014



GONTAUD-DE-NOGARET
 Réalisation 2014



GONTAUD-DE-NOGARET
 Réalisation 2014

Le projet a permis de créer un jardin public intime
 offrant des vues inédites sur le château.

Concepteur
 Atelier Pallmpseste, paysagiste-concepteur
 Réalisation
 2010

Partager



SAINT-BARTHÉLEMY D'AGENAIS

— Jardin avec vue —
 Au cœur du centre-bourg, la création d'un jardin public intime
 offre des vues inédites sur le château.

Concepteurs
 Faustine Barot, architecte dplg - Vanessa Leydier, paysagiste-concepteur
 Réalisation
 2014



LAUZUN

— Jardin avec vue —
 Au cœur du centre-bourg, la création d'un jardin public intime
 offre des vues inédites sur le château.

Concepteurs
 Faustine Barot, architecte dplg - Vanessa Leydier, paysagiste-concepteur
 Réalisation
 2014



DAMAZAN

— Jardin avec vue —
 Au cœur du centre-bourg, la création d'un jardin public intime
 offre des vues inédites sur le château.

Concepteurs
 Faustine Barot, architecte dplg - Vanessa Leydier, paysagiste-concepteur
 Réalisation
 2014



Partager



Exposition - Place aux Villages - Le Mas d'Agénais

SENSIBILISATION

Transmettre et partager

Les actions de formation-sensibilisation du CAUE 47 s'adressent principalement aux élus et aux techniciens de collectivités. Le programme proposé annuellement répond au plus près aux attentes et préoccupations du terrain et aborde aussi des questions émergentes.

Beaucoup d'aspects peuvent être traités : techniques, méthodologiques, juridiques... L'objectif étant de partager des connaissances tout en privilégiant les échanges.

313 jours pour les conseillers

1.4 ETP pour cette mission



64

**PARTICIPANTS
AUX FORMATIONS**



4817

**PARTICIPANTS
A NOS ACTIONS**



Anticiper grâce à la formation

En 2022, le CAUE 47 a fait le choix de s'adresser à un public plus large (architectes & bureaux d'études), avec des sujets d'actualité comme la nouvelle Réglementation Environnementale 2020 (RE2020) ou encore le thème de la concertation.

1/ TRANSFORMER LE CIMETIÈRE

29 PARTICIPANTS

Sainte-Bazeille • 2 juin

Aborder la question de la végétalisation des cimetières reste encore un sujet délicat à aborder. En effet, il s'agit de réinventer un espace de recueillement ; où les produits phytosanitaires n'ont plus leur place et où culturellement il est difficile d'accepter le développement des « mauvaises » herbes.

La formation du CAUE a permis d'accompagner les élus et techniciens dans la compréhension des enjeux et les composantes paysagères d'un projet de transformation de cimetières.

Patrick Loizeau consultant privé en gestion et aménagement de cimetières et Thierry Suire, responsable Espaces Verts (Ville du Passage d'Agen) sont venus compléter les contenus pédagogiques en donnant les clés et des exemples réussis d'une végétalisation adaptée à la gestion différenciée.

2/ CONSTRUIRE DES BÂTIMENTS BAS CARBONE AVEC LA RE 2020 - 18 PARTICIPANTS

Feugarolles • 15 & 16 septembre

La nouvelle réglementation environnementale RE 2020 vise 3 objectifs majeurs pour le bâtiment : la

sobriété énergétique, la diminution de l'impact carbone global (depuis la construction des bâtiments jusqu'à leur démolition), le confort d'été. Elle nécessitera des adaptations des systèmes constructifs et le recours accru aux énergies renouvelables.

La formation du CAUE 47 a permis de donner le cadre réglementaire d'application avec ces étapes de mise en œuvre ; l'intervention croisée d'un ingénieur thermicien et d'un architecte spécialisé dans l'écoconstruction a témoigné des résultats obtenus dans le cadre d'une collaboration efficace. A partir d'un bâtiment tertiaire référentiel, les participants ont abordé le calcul des nouveaux indicateurs et le choix des matériaux bas carbone.

3/ CONCERTATION, PARTICIPATION & CO-CONSTRUCTION - 17 PARTICIPANTS

Castelnau-sur-Gupie • 26 & 27 septembre

Construire le territoire de demain ne peut se faire sans les habitants et les acteurs locaux. Pour concevoir des projets d'équipement ou d'aménagement, il devient impératif pour les collectivités de partir des usages, des pratiques quotidiennes mais aussi des envies ou désirs des habitants.

La formation a permis d'aborder les concepts-clés de la concertation, les outils et les techniques qui facilitent l'implication constructive des futurs usagers.



Salle pleine pour la formation sur la végétalisation des cimetières



Coller à l'actualité pour les professionnels - Formation RE 2020



3
MODULES



64
PARTICIPANTS



53
ÉLU•ES FORM•ÉES



Travailler le cadre d'une concertation adaptée à mon projet

archist@ire[©]



Archistoire[©] est une application mobile de visites culturelles et patrimoniales en réalité augmentée ou virtuelle.

Mis en œuvre au niveau national par les CAUE, cet outil pédagogique propose un format original de visite autour de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

A la fois pédagogique et immersif, Archistoire[©] donne accès au plus grand nombre à la connaissance et la compréhension de ce qui constitue le cadre de vie. Via un smartphone ou une tablette, il permet de révéler l'invisible d'un territoire. Au-delà d'intéresser tous les publics, y compris les plus jeunes, à leur environnement proche ou lointain, cette application représente un support promotionnel des atouts paysagers et patrimoniaux pour le territoire concerné.

En 2022, le CAUE 47 s'est attelé, à titre expérimental, à l'édition de deux premiers parcours numériques (appelé "Story") sur le territoire du Grand Villeneuvois. Il est soutenu par la communauté d'agglomération, le Département de Lot-et-Garonne ainsi que par l'Europe via le fond LEADER. Ces deux stories vont permettre de tester deux types de parcours possibles :

- une balade interactive au coeur de la vallée du Lot en Villeneuvois,
- une balade « urbaine » en immersion dans la bastide de Villeneuve-sur-Lot.

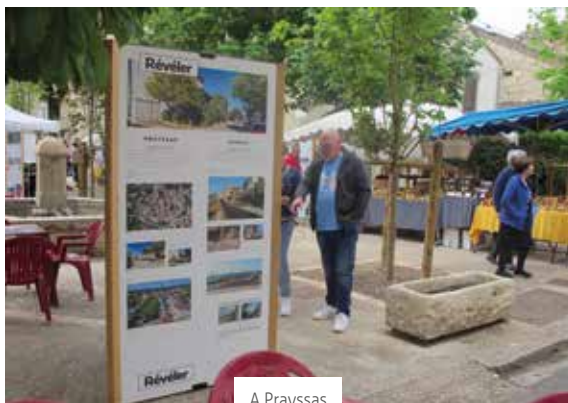




De places en villages

L'exposition **Place aux villages de Lot-et-Garonne** a entamé en 2022 son itinérance à travers le département de Lot-et-Garonne.

[Hôtel du Département à Agen] [Prayssas] [Lauzun] [Tournon d'Agenais] [Roquefort] [Mas d'Agenais] [Couthures-sur-Garonne] [Sainte-Colombe-en-Brulhois] [Sos] [Monbahus] [Monflanquin] [Fongrave]



A Prayssas



A Couthures sur Garonne



A Sainte Colombe en Brulhois

PLACE AUX VILLAGES

Exposition itinérante 2022

L'exposition **Place aux villages de Lot-et-Garonne** a entamé en 2022 son itinérance à travers le département de Lot-et-Garonne. Le Conseil départemental ainsi que 11 communes ont reçu l'installation composée de 4 tripodes à l'occasion de manifestations spécifiques ou dans le cadre festif des marchés de pays, d'avril à novembre.

L'occasion pour les habitants, les élus et les touristes de découvrir un panorama de 20 réalisations d'espaces publics. Traverse, parvis d'église, sentier panoramique, jardin de poche et place communale..., des lieux que nous arpentons quotidiennement, qui possèdent des histoires particulières et accueillent divers usages.

Avec une scénographie reposant sur 3 objectifs : révéler le paysage, mettre en scène le patrimoine ou encore partager les usages, l'exposition révèle les valeurs matérielles et immatérielles auxquelles s'attachent des concepteurs, paysagiste concepteur, architecte ou urbaniste pour dessiner un espace pour tous.

L'expo évoque enfin les mutations et les défis contemporains auxquels il faudra s'attaquer pour demain : intégration de la participation habitante, adaptation au réchauffement climatique ou encore réponse à de nouveaux besoins intergénérationnels.

Partenaires



L'architecture pour tous

Les Journées Nationales de l'Architecture sont l'occasion pour l'équipe du CAUE 47 de faire découvrir la richesse départementale. Nos pépites architecturales sont alors ouvertes au public pour des visites sur mesure.

VISITE DE CHANTIER DU CENTRE DE PRÉPARATION AUX JO 2024

Journées Nationales de l'Architecture
samedi 16 octobre

45 personnes ont assisté à la visite du centre de préparation aux jeux olympiques 2024 le samedi 15 octobre sur le site de la Base, au Temple-sur-Lot.

Une occasion de découvrir en présence de l'architecte Christophe Gubala, Archistudio, de Patrice Gauville, de la SEM47 et sous la houlette de Bruno Blucheau le directeur de la Base : un ensemble immobilier en bord de Lot entièrement dédié au sport et au bien-être.

Une visite animée par le CAUE 47 qui a permis aux participants de découvrir le nouveau complexe sportif qui va rayonner sur l'ensemble de la vallée du Lot.



Les visiteurs ont pu voir les salles de fitness, musculation, piscines, hébergements et la nouvelle salle omnisports avec son mur d'escalade.

CINÉ-DÉBAT *Construire l'échappement,* documentaire de K. Dana aux Montreurs d'Images **samedi 16 octobre**

Une occasion pour les cinéphiles de découvrir 9 réalisations des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. Un échange privilégié avec la journaliste-cinéaste Karine Dana sur les valeurs humanistes qui portent ces architectes. Un film au service de la découverte de l'architecture ponctué de rencontres inédites avec les propriétaires de la maison Latapie, les locataires de logements réhabilités ou encore les étudiants de l'école d'architecture de Nantes.



Un ciné - débat où architecture et cinéma ne font qu'un.

VISITE DE LA MAISON DELBIGOT (ARCH. JEAN NOUVEL, 1973) – 80 PERSONNES **samedi 20 novembre**

80 personnes ont découvert avec le Pays d'Art et d'histoire du Grand Villeneuvois et le CAUE 47 la maison individuelle conçue par l'architecte Jean Nouvel en 1973 à Sainte-Livrade-sur-Lot. Une occasion unique de se plonger dans l'univers anticonformiste du jeune concepteur des années 70 devenu aujourd'hui le plus célèbre des architectes français. Fruit de sa collaboration avec François Seigneur et Roland Baltera, elle est sa seule réalisation en Lot-et-Garonne dont il est natif. Pans de béton brut, toitures inclinées, larges baies vitrées, cette villa atypique se cache au cœur d'un lotissement. Elle a été l'occasion pour Jean Nouvel de développer le concept de fonction oblique chère à l'architecte et théoricien Claude Parent.



La maison oblique a accueilli 80 personnes. Une seconde journée est annoncée en 2023

« Chaque bâtiment doit provoquer une question sur la nature de ce qu'il aurait dû, de ce qu'il aurait pu être. Quand on vous demande de construire une maison dans un lotissement (...) entourez votre maison d'un talus de 2 mètres de haut, enfoncez-la dans le sol pour qu'elle recrée son paysage (...) ».

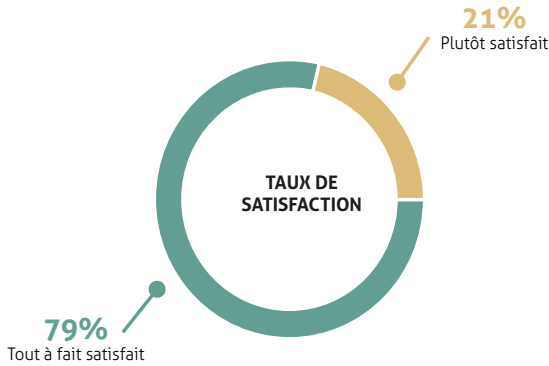
Jean Nouvel, architecte



Enquête satisfaction 2022

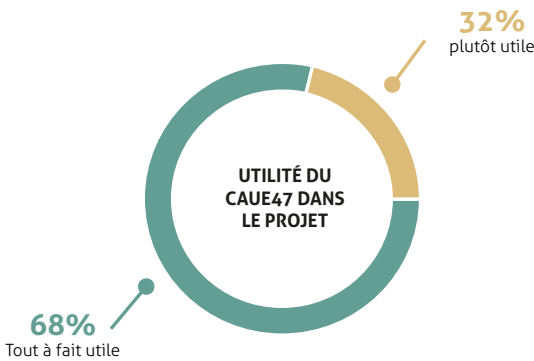
Afin de toujours mieux vous accompagner, le CAUE 47 a envoyé une enquête de satisfaction auprès de 56 municipalités et intercommunalités avec lesquelles nous avons travaillé en 2021. 28 d'entre elles ont participé, permettant de dégager des tendances. Nous vous remercions de votre considération.

I Le CAUE a appréhendé de manière satisfaisante la demande de la collectivité et son contexte ?



|| Une aide précieuse pour aborder un projet
Pascal LEGENDRE, maire de Réaup-Lisse

I Est-ce que l'intervention du CAUE a été utile à la collectivité dans l'évolution du projet/ réflexion/prise de décision.



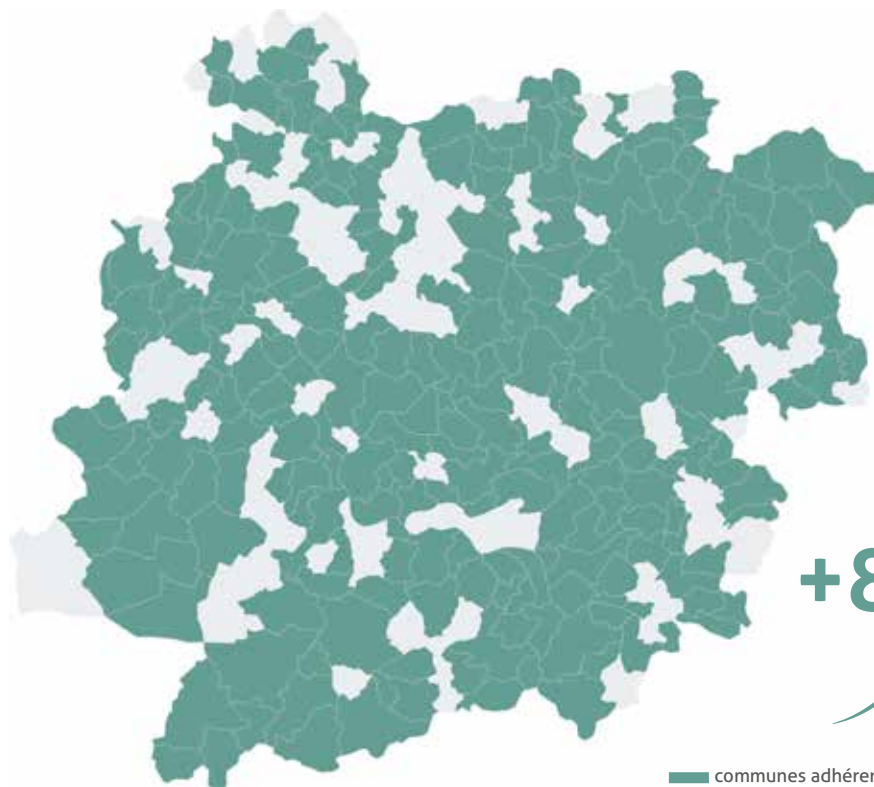
|| Très bon conseil - A recommander !
Erick SEILLIER , maire d'Esclottes

I Recommanderiez-vous à une autre collectivité de faire appel au CAUE pour un projet comparable au vôtre ?



|| Très bon suivi de Pascal Delprat avec des conseils très avisés et une grande disponibilité. Que du bonheur !

Francis CASTELL , maire de Bazens



+8,4%
par rapport
à 2021

■ communes adhérentes en 2022

Merci à nos **251 adhérents** pour leur soutien
231 communes • 10 EPCI - Syndicats - Pays • 9 associations • 1 membre bienfaiteur

COMMUNES

AGEN • AGMÉ • AGNAC • AIGUILLON
• ALLEMANS-DU-DROPT • ALLEZ-
ET-CAZENEUVE • ANDIRAN •
ANTAGNAC • ANTHÉ • ANZEX •
ASTAFFORT • AUBIAC • AURADOU •
AURIAC-SUR-DROPT • BAJAMONT
• BALEYSSAGUES • BARBASTE •
BAZENS • BEAUGAS • BEAUPUY
• BEAUVILLE • BEAUZIAC • BIAS •
BIRAC-SUR-TREC • BLANQUEFORT-
SUR-BRIOLANCE • BLAYMONT • BOÉ
• BON-ENCONTRE • BOURRAN •
BOUSSÈS • BRAX • BRUCH • BUZET-
SUR-BAÏSE • CAMBES • CANCON
• CASSENEUIL • CASSIGNAS •
CASTELCULIER • CASTELJALOUX
• CASTELLA • CASTELMORON-
SUR-LOT • CASTELNAUD-DE-
GRATECAMBE • CASTELNAU-
SUR-GUPIE • CASTILLONNÈS
• CAUDECOSTE • CAVARC •
CLAIRAC • CLERMONT-SOUBIRAN
• COCUMONT • CONDEZAYGUES
• COULX • COURS • CUZORN •
DAMAZAN • DAUSSE • DÉVILLAC •
DOUZAINS • DURAS • ENGAYRAC
• ESCASSEFORT • ESCLOTTES •
ESPIENS • ESTILLAC •
FALS • FARGUES-SUR-OURBISE •
FAUILLET • FERRENSAC • FIEUX •
FONGRAVE • FOURQUES-SUR-
GARONNE • FRANCESCAS •
FRÉGIMONT • FRESPECH •
FUMEL • GALAPIAN • GAVAUDUN
• GONTAUD-DE-NOGARET •
GRANGES-SUR-LOT •
GRATELOUP-SAINT-GAYRAND •
GRAYSSAS • GRÉZET-CAVAGNAN •
LA CROIX-BLANCHE • LA RÉUNION
• LA SAUVETAT-DE-SAVÈRES •
LA SAUVETAT-DU-DROPT • LA
SAUVETAT-SUR-LÈDE • LABRETONIE
• LACAPELLE-BIRON • LACÉPÈDE
• LAFITTE-SUR-LOT • LAFOX •
LAGARRIGUE • LAGRUÈRE •

LAGUPIE • LAMONTJOIE • LANNES •
LAPARADE • LAPERCHE • LAPLUME
• LAROQUE-TIMBAUT • LASSERRE •
LA SAUVETAT DE SAVERES •
LAUGNAC • LE LAUSSOU • LAUZUN •
LAVARDAC • LAYRAC • LE LÉDAT •
LE MAS D'AGENAIS • LE PASSAGE
D'AGEN • LE TEMPLE-SUR-LOT •
LÉVIGNAC-DE-GUYENNE •
LEYRITZ-MONCASSIN • LOUGRATTE
• LUSIGNAN-PETIT • MADAILLAN •
MARCELLUS • MARMONT-PACHAS
• MAUVEZIN-SUR-GUPIE •
MASSELS • MAZIÈRES-NARESSÉ •
MEILHAN-SUR-GARONNE • MÉZIN •
MIRAMONT-DE-GUYENNE • MOIRAX
MONBAHUS • MONBALEN •
MONCLAR D'AGENAIS
• MONCRABEAU • MONFLANQUIN •
MONHEURT • MONSEMPRON-LIBOS
• MONTAGNAC-SUR-AUVIGNON •
MONTAGNAC-SUR-LÈDE •
MONTASTRUC • MONTAUT •
MONTAYRAL • MONTESQUIEU
• MONTIGNAC-TOUPINERIE •
MONTAURIOL • MONTPEZAT
D'AGENAIS • MONTPOUILLAN •
MONVIEL • MOUSTIER • NÉRAC
• PARDAILLAN • PARRANQUET •
PAULHIAC • PENNE-D'AGENAIS
• PEYRIÈRES • PINDÈRES •
PINEL-HAUTERIVE • POMPOGNE
• PONT-DU-CASSE • PORT-
SAINTE-MARIE • POUDENAS •
POUSSIGNAC • PRAYSSAS • PUCH
D'AGENAIS • PUJOLS • PUYMIROL •
PUYSSERAMPION • RAZIMET •
RÉAUP-LISSE • ROMESTAING •
ROQUEFORT • SAINT-ASTIER •
SAINT-ANTOINE-DE-FICALBA •
SAINT-BARTHÉLEMY D'AGENAIS
• SAINT-CAPRAIS-DE-LERM •
SAINT-COLOMB-DE-LAUZUN •
SAINT-ÉTIENNE-DE-FOUGÈRES
• SAINT-ÉTIENNE-DE-VILLERÉAL
• SAINT-EUTROPE-DE-BORN •

SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE •
SAINT-GEORGES • SAINT-GÉRAUD
• SAINT-JEAN-DE-THURAC •
SAINT-LAURENT • SAINT-LÉGER
• SAINT-LÉON • SAINT-MARTIN-
CURTON • SAINT-MARTIN-DE-
VILLERÉAL • SAINT-MARTIN-PETIT
• SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL •
SAINT-PARDOUX-ISAAC • SAINT-
PASTOUR • SAINT-PIERRE-DE-
BUZET • SAINT-PIERRE DU DROPT
• SAINT-QUENTIN-DU-DROPT •
SAINT-SARDOS • SAINT-SAUVEUR-
DE-MEILHAN • SAINT-ROBERT •
SAINT-SERNIN • SAINT-SIXTE •
SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT •
SAINT-URCISSE • SAINT-VINCENT-
DE-LAMONTJOIE • SAINT-VITE
• SAINTE-BAZEILLE • SAINTE-
COLOMBE-DE-VILLENEUVE
• SAINTE-COLOMBE-EN-BRULHOIS
• SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT •
SAINTE-GEMME-MARTAILLAC •
SAINTE-MARTHE • SAINTE-MAURE-
DE-PEYRIAC • SALLES • SAMAZAN
• SAUMÉJAN • SAUVAGNAS •
SAUVETERRE-LA-LÉMANCE
• SOUMENSAC • SÉGALAS •
SÉNESTIS • SÉRIGNAC-PÉBOUDOU
• SÉRIGNAC-SUR-GARONNE • SOS
GUEYZE MEYLAN • TAILLEBOURG
• TAYRAC • THÉZAC • TONNEINS •
TOURLIAC • TOURNON D'AGENAIS •
TRENTELS •
VARÈS • VIANNE • VILLENEUVE-
SUR-LOT • VILLERÉAL • VIRAZEIL •
XAINTRAILLES •

EPCI PAYS SYNDICATS

AGGLOMÉRATION D'AGEN •
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND VILLENEUVOIS •
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS
PÉRIGORD • COMMUNAUTÉ DE

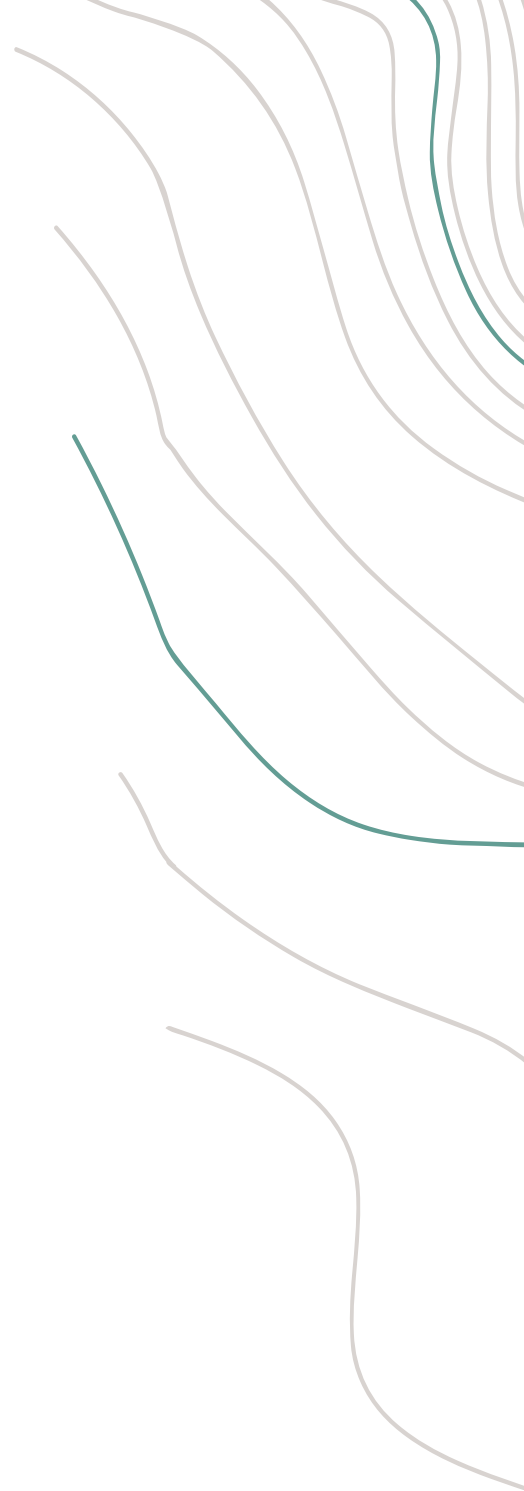
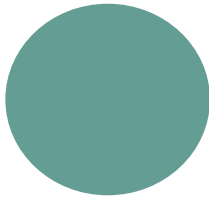
COMMUNES LOT ET TOLZAC •
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CONFLUENT ET DES COTEAUX
DE PRAYSSAS • COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS DE DURAS •
FUMEL VALLEE DU LOT • POLE
TERRITORIAL VAL DE GARONNE
GUYENNE GASCOGNE • SYNDICAT
MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE
LA VALLÉE DU LOT 47 • VAL DE
GARONNE AGGLOMÉRATION •

ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
• ASSOCIATION DES MAIRES 47 •
ASSOCIATION TIERS LIEU CANCON •
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES DE LA NOUVELLE
AQUITAINE • FÉDÉRATION
DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
LOT-ET-GARONNE • FONDATION
DU PATRIMOINE • GITE DE FRANCE
LOT ET GARONNE • LA SALLE
NOTRE DAME • VIEILLES MAISONS
FRANÇAISES - DÉLÉGATION DU LOT-
ET-GARONNE •

MEMBRE BIENFAITEUR

• ARCHITECTE PLAN DIRECT •



CAUE LOT-ET-GARONNE
9, rue Etienne Dollet
47 000 Agen
Tél. 05 53 48 46 70 - www.caue47.com

Suivez nous sur

